

I. A qui sont destinées les formations ?

Cette offre est destinée aux travailleurs salariés des institutions qui relèvent de la compétence d'un des 12 fonds de formation suivants :

Asbl APEF

Commission paritaire 304

Fonds social pour le secteur des Arts du spectacle francophone – Fonds 304 (Indice ONSS 662)

Commission paritaire 319.02

Fonds social pour le secteur des Institutions et Services d'Aide aux Jeunes et aux Handicapés – Fonds social ISAJH (Indice ONSS 162)

Commission paritaire 327.02 et 03

Fonds social pour le secteur des Entreprises de Travail Adapté (ETA) – Fonds social ETA (Indice ONSS 173 – COCOF et 273 région wallonne)

Commission paritaire 329.02 et 03

Fonds social pour le secteur Socio culturel et sportif – Fonds 4S (Indice ONSS 362 et 762)

Commission paritaire 332

Fonds social des milieux d'accueil d'enfants (indice ONSS 022)

Fonds social du secteur de l'aide sociale et soins de santé ambulatoire (indice ONSS 222)

Asbl FeBi

Commission paritaire 319

Fonds social pour les établissements d'éducation et d'hébergement bicommunautaires et fédéraux – Fonds social 319Bico (Indice ONSS 462)

Commission paritaire 330

Fonds social pour les hôpitaux (indice ONSS 025)

Fonds social pour les personnes âgées (indice ONSS 311 et 330)

Fonds social pour les établissements et services de santé - Fonds social ESS (Indice ONSS 422, 522, 722 et 735)

Commission paritaire 337

Fonds auxiliaire du non-marchand - Fonds social 337 (indice ONSS 139) – Actuellement, seuls les travailleurs des institutions sélectionnées peuvent participer. Celles-ci en ont été informées par le Fonds. Pour plus d'infos, contactez-nous.

II. Qui peut s'inscrire ?

Les travailleurs salariés

Tous les travailleurs salariés peuvent s'inscrire à l'offre de formations gratuite.

Cas particuliers

Secteur des arts du spectacle (Fonds 304)

- Peut également s'inscrire le travailleur ne disposant pas d'un contrat CDI ou CDD qui peut faire état de 30 journées de prestation auprès d'une ou plusieurs structures de la CP 304 francophone au cours des 24 derniers mois.
- Seules certaines thématiques de formation sont accessibles pour la CP 304. Vous en trouverez le détail sur www.fonds304.be.

Secteur des hôpitaux

Les travailleurs possédant un master ne peuvent pas s'inscrire sauf s'ils ont:

- + de 50 ans
- une capacité réduite au travail reconnue ;
- été engagés depuis moins d'un an et étaient demandeurs d'emploi avant l'engagement.

III Comment s'inscrire ?

Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un de vos travailleurs à une de nos formations ? Rendez-vous alors sur nos sites internet afin de vous inscrire vous ou votre travailleur.

- Pour les CP 319Bico, 330, 337 : www.fe-bi.org/catalogueformation
- Pour les CP 304, 319.02, 327, 332 : www.apefasbl.org/catalogueformation

Nous vous invitons à vous inscrire en ligne sur notre plate-forme Extranet www.training.afosoc-vesofo.org

- Vous êtes responsable des formations de votre institution et vous n'avez pas encore accès à notre plate-forme en ligne ? Vous trouverez sur la plateforme un formulaire de demande de login. Avec ce login, vous pourrez gérer toutes les inscriptions des travailleurs de votre institution et voir le statut de vos demandes.
- Vous êtes un travailleur ? Inscrivez-vous en ligne en mentionnant l'e-mail du responsable de formations de votre institution qui sera informé de votre demande. Vous n'êtes pas fan des inscriptions en ligne? Vous pouvez encore vous inscrire à notre offre par e-mail. Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur nos sites internet.

Contact

Par mail : formation@apef-febi.org

Par téléphone : 02 229 20 23